



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 37173

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le développement du sectarisme dans le domaine de la périnatalité dont le constat a été établi par la Miviludes dans son rapport pour 2003. La Miviludes y rappelle qu'elle a suggéré au ministère de la santé que le contenu de certaines prestations remboursables soit défini de manière plus précise ou fasse l'objet de recommandations afin de limiter la diffusion de produits et prestations contestables. Il lui demande où en sont les réflexions et travaux du ministère en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37173

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 avril 2004, page 2838